

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Informe **les parents à la recherche d'un mode de garde** (individuel ou collectif)

Accompagne les **parents employeurs**

Centralise les **demandes d'accueil** des jeunes enfants

Renseigne sur les **métiers** de la garde individuelle (garde à domicile et assistant maternel)

Accompagne les **assistants maternels et les gardes à domicile** au cours de leur métier

Fait la **promotion des métiers** de l'accueil individuel

UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU PLUS PRES DE CHEZ VOUS

Le relais se déplace dans les différentes communes de l'île pour proposer **des temps collectifs** aux assistants maternels, aux gardes à domicile et aux enfants.

Le relais peut également recevoir les familles en rendez-vous sur plusieurs communes.

DEMANDER UN RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ POUR REPENDRE À VOS BESOINS

RELAIS PETITE ENFANCE

06 46 56 19 00
rpe@cdc-oleron.fr

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

59 route des Allées
17310 Saint-Pierre d'Oléron
05 46 47 24 68
www.cdc-oleron.com

Suivez-nous sur Facebook :
@communaute.de.liledoleron

© Communauté de communes de l'île d'Oléron, 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique.

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

**RELAIS
PETITE ENFANCE**



(FUTURS) PARENTS
ASSISTANTS MATERNELS - GARDES A DOMICILE

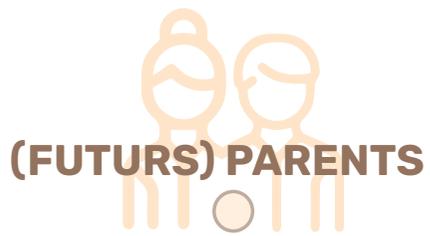
**RELAIS
PETITE ENFANCE**

SERVICE D'INFORMATION

**SERVICE
GRATUIT**

Avec le soutien de:





BÉBÉ EST ARRIVÉ !

CHOIX DU MODE DE GARDE

Quel mode de garde choisir?

Où trouver la liste des assistants maternels?

Quand inscrire mon enfant à la crèche?

Le relais répond à vos questions

- Il vous informe sur l'offre d'accueil existante sur le territoire en accueil individuel ou collectif.
- Il vous oriente en fonction de vos besoins (horaires, plannings, places disponibles) et facilite la mise en relation avec les assistants maternels.



CRÈCHE

Le relais vous informe

- Il vous présente les structures du territoire où réaliser une pré-inscription.

ASSISTANT MATERNEL, MAM*, GARDE À DOMICILE...

Le relais vous guide

- Il vous accompagne dans votre rôle d'employeur et vous donne les explications liées au contrat de travail.
- Il vous écoute sur des questions liées à la parentalité et vous oriente vers les services compétents en fonction de vos besoins.
- Il vous invite à des événements festifs et des temps conviviaux qui rassemblent **parents employeurs**, assistants maternels et enfants.



* Maison d'assistants maternels



LE RELAIS POUR LES PROFESSIONNELS : ASSISTANTS MATERNELS & GARDES À DOMICILE

Le relais vous propose

- des temps d'échange et des ateliers d'éveil dans différentes communes de l'île.
- des ateliers spécifiques et des soirées professionnelles avec des intervenants extérieurs.
- un accompagnement tout au long de votre parcours professionnel et de votre formation continue.